

ARRETE DU MAIRE
ARR_622011

Le Maire de SERRAVAL,

Vu la demande en date du 27 septembre 2011, par laquelle Madame Valérie CHRISTIN, géomètre 75 rue Dérobert à UGINE (73400) représentant Monsieur Mathieu BLAMPEY demande l'alignement – voie communale n°8 au droit de la parcelle cadastrée A 292 au lieu dit « La Perrière » - propriété de Monsieur Marie-Claire BLAMPEY;

Vu le code de la voirie routière, notamment l'article L141-3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et L 2212-2,

Vu l'état des lieux,

ARRETE:

Article 1 : ALIGNEMENT

L'alignement demandé est déterminé conformément au trait bleu du plan annexé.

Article 2 : RESPONSABILITE

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés

Article 3 : FORMALITES D'URBANISME

A défaut par Monsieur Mathieu BLAMPEY de se conformer exactement aux dispositions ci-dessus, il sera poursuivi pour contravention de voirie.

Article 4 : DIFFUSION ET INFORMATION

Le présent arrêté sera porté à connaissance du public par affichage et ampliation sera faite à :

- Monsieur Mathieu BLAMPEY

Fait à Serraval, le 8 octobre 2011.

Le Maire,
Jean-Louis RICхарME

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :

- de sa publication le
- Le Maire,
Jean-Louis RICхарME